



INFO'SEURRE N° 24 ■ DÉCEMBRE 2019

www.seurre.fr



BONNES FÊTES

Ville de Seurre
entre
Saône & Bourgogne

Sommaire

Le mot du Maire <i>par A. Becquet</i>	2-3
Camping de la Plage : labellisé 3 *** <i>par A. Becquet</i>	4
Salle Marcel Pillet <i>par J. Dubief</i>	5
Quai du Nord: une transformation en profondeur <i>par A. Becquet</i>	6-7
ORT <i>par A. Becquet</i>	8
Société Métallurgique Seurroise <i>par P. Caillet</i>	10
Du nouveau chez les commerçants et artisans <i>par K. Chapelotte</i>	11
Zérophoto <i>par K. Chapelotte</i>	12
Rétrospective photos	14-15
Vie citoyenne <i>par N. Mathiron</i>	16-17
ADMIR <i>par K. Chapelotte</i>	18
Eglise Saint-Martin <i>par JL. Rousselet et A. Becquet</i>	20-21
SDAT-ASCO <i>par D. Renevret</i>	22-23
Accordéonistes Seurrois <i>par JL. Rousselet</i>	24
En bref	26

JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE SEURRE

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL : 524

MAQUETTE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION
CHAZELLE IMPRIMEURS
ZONE PORTUAIRE / Avenue du Général Béthouart
Rue Costes et Bellonte / 39100 DOLE
Tél. 03 84 72 22 02 / chazelle.imp@wanadoo.fr

CRÉDIT photos:
P. Turc, K. Chapelotte, Ville de Seurre, Sdat-Asco, J.C. Richard, CgiiC, amf, L.Bon, A.L. Cayron, G. Leclerc, JDM paysage, S. Valcanda, Saôn' et Jazz.

Le mot du Maire

Chères Seurroises, chers Seurrois,

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal. Six ans sont déjà passés et les élus ont été bien occupés par les nombreux dossiers (étude Bourg-Centre, constructions, réalisations, maintien des services publics, modifications du PLU).

La prochaine élection municipale aura lieu les dimanches 15 et 22 mars. D'ici là beaucoup de travail reste à accomplir. En effet, de nombreux chantiers sont lancés et d'autres sont en fin d'études.

• **Salle Marcel Pillet** : notre architecte Leslie David suit minutieusement les travaux. Le gros œuvre est terminé et le bâtiment clos. Les entreprises s'attèlent à réaliser les travaux intérieurs : électricité, chauffage, placoplâtre, enduit, peinture... La fin de chantier est prévue fin janvier 2020 si tout va bien.

• **Centre Culturel les Ursulines** : M. Jouffroy, notre architecte, est revenu sur site et travaille sur les derniers plans afin de pouvoir lancer la consultation auprès des entreprises. La demande de subvention auprès de la DRAC a été déposée. Nous attendons le dernier chiffrage de l'architecte qui devrait avoisiner les 300 000 € HT de travaux. Rappelons que la commune a perçu 118 000 € des assurances suite à l'effondrement. Il faudra chercher des subventions pour diminuer notre reste à charge. Nous espérons cette reconstruction en 2020.

• **Le Quai du Nord** : Présenté en réunion publique le 05 novembre dernier, ce second grand projet d'ampleur dans le cadre de notre dossier de revitalisation Centre-Bourg est déjà bien parti. Largement subventionné, il devrait permettre à Seurre de franchir un nouveau cap. Après validation par le conseil municipal de novembre, voici le calendrier prévisionnel espéré : lancement de la consultation sur décembre-janvier, négociation avec les entreprises début février et commencement des travaux en mars. La durée des travaux devrait avoisiner les 4 mois.

• **L'étude sur la requalification du terrain du SDIS et du bâtiment situé 27 rue des Lombards** :

L'enjeu est de recomposer cet espace par la création de logements et/ou services. Nous avons sollicité 4 bureaux d'études pour la réalisation :

- d'une étude sociologique et des besoins - état des lieux et définition des enjeux.
- d'une étude de programmation – définition du programme et tests auprès d'opérateurs
- d'un cahier des charges opérationnel pour la consulta-

tion d'opérateurs et option programmation sur le devenir de l'ilot ex-Doras situé Faubourg Saint-Michel.

A l'écriture de cet éditorial, le cabinet n'est pas encore choisi. Le coût prévisionnel de cette étude est d'environ 30 000 € HT subventionné à 40% par la Région.

• **L'Eglise Saint-Martin** : Etude en cours et plan de phasage des travaux (cf article dans ce bulletin).

Ces grands travaux demandent du temps et un financement important. Nous devons travailler sans relâche afin d'obtenir les subventions nécessaires à leur réalisation. Comme vous le savez, la rue de la République et la salle de sports Marcel Pillet ont été réalisées avec emprunt. Les autres travaux sont financés sur nos fonds propres à part l'église qui devra certainement nécessiter le recours à un emprunt.

• **Côté Communautaire** maintenant, l'étude sur la rénovation de l'espace aquatique Fernand Bonnin est lancée. Un cabinet d'architecte est en cours de recrutement. Il sera choisi d'ici la fin de l'année et devra produire un avant-projet sommaire en février. Rives de Saône va chercher les financements auprès des organismes compétents afin de réduire le reste à charge. C'est une fois que ce dernier sera connu que le conseil communautaire sera appelé à délibérer sur le lancement ou non de cette réhabilitation.

Voilà mes chers concitoyens un rapide tour d'horizon des plus gros projets lancés par vos élus :

Gardons le « Cap sur Seurre 2025 ».

Merci d'inscrire dans votre agenda la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le samedi 11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes. Je vous invite tous à venir partager le verre de l'amitié.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance, tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Le Maire, Alain BECQUET



Gilles Cognard

Expert comptable
et commissaire aux comptes
gilles.cognard@aaron-gestion.com

03 85 41 05 13 - 03 80 20 44 27

CHALON-SUR-SAÔNE
29 rue Edgar Degas
71100 Chalon-sur-Saône
F. 03 85 41 09 18

SEURRE
1 place du champ de foire
21250 Seurre
F. 03 80 20 34 34

Cédric **S**ARL
DAVEINE

07 86 50 88 89

contact@cedricdaveine.fr
www.cedricdaveine.fr

Installation - Dépannage
Portail - Porte de Garage
Automatisme - Motorisation
Interphone - Alarme
Électricité Générale - Domotique

95 GR Faubourg St Georges 21250 SEURRE



L'ATELIER D'ANGELIQUE ET FREDÉRIC

03 80 22 57 69

4 RUE LOUIS BARTHOU
21250 SEURRE

OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF LE LUNDI

6H15-13H30/16-19H

FERMER DIMANCHE APRÈS-MIDI



8, rue de la Ménagerie - 21250 Seurre
Tél. 03 80 21 16 59 - sarl.bug.clem@orange.fr



Camping de la plage LABELLISÉ 3***



Le choix fait par l'équipe municipale en 2014 était de ne plus continuer à subir les grosses pertes financières générées par l'ouverture des 2 campings de la Plage et de la Raie Mignot. La situation n'était plus soutenable pour le budget principal dans un contexte de baisse de dotations. Le choix difficile fut de fermer à l'époque le camping de la Raie Mignot et d'investir dans celui de la Plage afin de faire perdurer la base de loisirs, le restaurant, mais surtout d'apporter de nouveaux services et un nouveau confort aux clients. Rappelons que la municipalité a repris en gestion directe le Camping de la Plage, géré en 2012 et 2013 par l'association « Atout Vert » qui a laissé au passage un impayé de plus de 20 000 €, dans le cadre d'une liquidation judiciaire. Nous admettrons cette grosse somme en non-valeur afin de repartir en 2020 sur des bases complètement assainies. Mais il faut avouer que c'est un coup dur pour la municipalité. Rappelons quelques chiffres de recettes d'entrées du camping de la Plage qui montrent l'évolution positive (en € HT) :

CHIFFRE AFFAIRES

2011	39 723 €
2012-2013	Aucun chiffre communiqué
2014	Gestion déléguée déficitaire
2016	36 134 €
2017	47 814 €
2018	65 534 €
2019	75 110 €
	+ de 86 000 €

Ces résultats en constantes progressions montrent que les nombreux investissements menés sur le site du Camping de la Plage étaient nécessaire pour conquérir de nouveaux clients. Ce qui a été obtenu, puisque l'accueil est passé entre 2014 et 2019 de 2 000 à près de 5 000 touristes.

Le Camping de la Plage labellisé 3* en 2019

Fort de ces résultats, il a été décidé d'augmenter les niveaux de prestations en 2019. L'objectif fixé par la municipalité aux différents services de la ville étant d'obtenir une troisième étoile signe de reconnaissance de la qualité des équipements de notre camping mais également d'un meilleur accueil.

Et nous devons sur ce point féliciter l'ensemble du personnel communal administratif et technique qui a travaillé dur pour arriver à se conformer aux nouveaux critères de labellisation. Cette nouvelle reconnaissance de notre camping municipal nous permettra de revoir sensiblement notre politique tarifaire, de continuer d'investir afin de conquérir une nouvelle clientèle sans oublier de fidéliser notre clientèle existante qu'il ne faut absolument pas négliger.

Nous devons saluer également nos restaurateurs qui ont su dynamiser comme il se doit le restaurant. Notre partenariat est essentiel à la bonne vitalité de notre camping.

Souhaitons-leur avec un peu d'avance bonne chance pour la saison 2020.

L'Aire d'Accueil pour camping-cars du Port de Seurre

La seconde bonne nouvelle concerne la création de cette aire à l'emplacement de l'ancien camping de la Raie Mignot. En effet, si la municipalité a étudié longuement avant de faire ce choix, il s'avère qu'il est d'ores et déjà payant. Plus de 2 200 camping-cars ont déjà fait halte sur l'aire en 2019. Ils vont générer une recette de plus de 17 000€ HT pour la commune. Une recette bienvenue qui se cumulera au budget du Camping de la Plage.

Ainsi nous pouvons remarquer que ces 2 équipements touristiques de qualité reconnue sur la commune de Seurre sont devenus au fil du temps rentables et que les frais de séjour permettent à eux seuls d'avoir maintenant des campings complètement autonomes financièrement, ce qui était une nécessité.

Salle Marcel Pillet



La construction du gymnase de Seurre suit son cours.

En cette première semaine de novembre nous sommes clos-couvert. Les finitions en toiture se terminent, les revêtements des façades extérieures en polycarbonate extrudé en partie supérieure et en panneau stratifié en sous-bassement du pignon sont réalisés.

Les enduits extérieurs ont été réalisés à compter du 12 novembre prochain.

Côté intérieur, le gymnase prend sa forme, les doublages thermiques sont réalisés, les cloisons sont posées.

Les lots techniques démarrent leurs prestations et nous prévoyons de couler la chape et poser les revêtements de sols et muraux dans les vestiaires.

La mairie s'est attelée au choix des appareillages et couleurs vives des vestiaires afin de donner un nouvel élan de jeunesse à cette réhabilitation de la salle de sports Marcel Pillet.

Une nouvelle image moderne pour notre ville labellisée la plus sportive en 2017.

Badminton

Suite à la réalisation de 3 terrains de badminton à la salle des sports Marcel Pillet, la commune souhaite que soit créée une association sous l'égide de la Fédération Française de Badminton.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie en laissant vos coordonnées (adresse, mail et téléphone) afin que l'on puisse vous recontacter.

Tél mairie : 03.80.21.15.92 – secretariat@mairie-seurre.fr



Travaux et aménagements

QUAI DU NORD : Une transformation en profondeur

Ce projet retenu dans le cadre du contrat de plan avec la région Bourgogne Franche-Comté qui se termine en 2020 a été présenté aux habitants le mardi 05 novembre 2019. L'objectif de cette réalisation est de connecter le Quai du Nord avec notre nouveau Quai à gradins afin d'en faire un vrai lieu de vie pour nos concitoyens mais également pour les touristes. Ce projet se doit au final d'accueillir encore plus de plaisanciers, mais également de donner envie aux cyclistes, camping-caristes et autres visiteurs de s'arrêter plus longtemps à Seurre dans un cadre de vie complètement renouvelé et transformé.

L'exécutif de la commune et la commission travaux ont planché et ont retourné dans tous les sens les problèmes de sécurité, de circulation tout en alliant la qualité des matériaux, la végétation, afin de créer un projet axé sur le développement durable. Un projet créant différents lieux de vie

où pourront se mêler aux amateurs de pétanque, ceux qui voudront se reposer sur la pelouse à l'ombre des arbres, ou encore les jeunes enfants qui pourront profiter de brumisateurs lors des fortes chaleurs. A noter qu'une guinguette devrait voir le jour.

Au-delà d'un projet de réfection, c'est bel et bien un projet également économique car son but est d'attirer plus de touristes mais également de donner envie à des personnes extérieures de venir s'installer sur Seurre. De nombreuses maisons sont à vendre dans notre centre-bourg et plus principalement rue de Beauraing ou encore sur ces mêmes quais du Nord.





entre
VOUS ET NOUS



Une centaine de personnes présentes à la réunion publique

Le cabinet JDM Paysagistes a répondu aux questions du public venu nombreux. Bien entendu, certains s'inquiétaient du déplacement de la chaussée consécutif à la connexion de la place des marronniers au Quai à gradins. La route restera cependant éloignée de près de 4 mètres, bien plus qu'à ce jour et un sens unique sera créé afin de diminuer les nuisances devant les habitations. Des massifs de fleurs et arbustes seront plantés pour agrémenter l'ensemble.

D'autres questions portaient sur le stationnement, la circulation pendant les travaux ou encore l'insécurité due aux vitesses excessives des véhicules.

La réponse sur le stationnement était donnée par la création de places matérialisées en mélange terre-pierre et en pavage en grès infiltrant. A l'emplacement de l'ancien pont de Seurre un espace sera dédié au restaurateur de La Marine afin que celui-ci dispose d'une terrasse donnant directement sur la Saône.

Côté sécurité, 2 « stop » feront leur apparition sur le Quai du Nord à hauteur du restaurant La Marine et les véhicules venant de la rue de Beauraing deviendront prioritaires. Un autre sens unique sera créé rue Dulac afin d'éviter un flux trop important de véhicules sur la place des marronniers.

A noter également la création d'une piste cyclable sur l'EURO Vélo 6 ainsi qu'une aire de pique-nique et de repos pour ces mêmes cyclistes.

Le Maire informait également du changement de la canalisation des eaux potables par le syndicat des eaux de Seurre-Val-de-Saône ainsi que de la suppression des fils nus électriques qui seront enfouis par Enedis mais également de l'enfouissement d'une partie du réseau Télécom Orange.

Plus généralement, Seurre doit devenir une étape incontournable le long de la rivière Saône, alors mettons le « CAP sur SEURRE 2025 ».





ORT : Opération de revitalisation Territoriale

À près le dossier de revitalisation des centres-bourgs dont Seurre a bénéficié, l'Etat lance cette fois une Opération de Revitalisation Territoriale. Plus large, celle-ci se concentre sur tout le territoire de Rives de Saône. Sa particularité réside dans le fait qu'elle est portée obligatoirement par la Communauté de Communes Rives de Saône mais également par ses principales communes membres qui se sentent concernées.

Les principaux objectifs de l'ORT sont les suivants :

- Conserver le maillage des bourgs-centres et redynamiser les centres des pôles les plus en difficulté ;
- Créer les conditions d'accueil et de maintien des habitants et des activités et lier les différentes fonctions du bourg-centre pour favoriser les opérations incluses dans une stratégie avec une vision globale à court, moyen et long terme ;
- Renouveler l'image des bourgs centres et redonner un avenir à ces centralités.

Considérant que la démarche de «revitalisation de centre bourg» menée depuis 2016 sur la commune de Seurre en partenariat avec la communauté de communes Rives de Saône et une diversité d'acteurs (services de l'Etat, région Bourgogne-Franche-Comté, département, structures associatives...) commence à porter ses fruits, le Conseil Municipal a donné l'autorisation au Maire afin de signer ce nouveau dispositif appelé ORT.

Les avantages concrets et immédiats de l'ORT au service d'un projet de territoire maîtrisé s'axeront principalement sur :

- La réhabilitation de l'habitat ;
- Le renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville ;
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux ;
- Mieux maîtriser le foncier ;

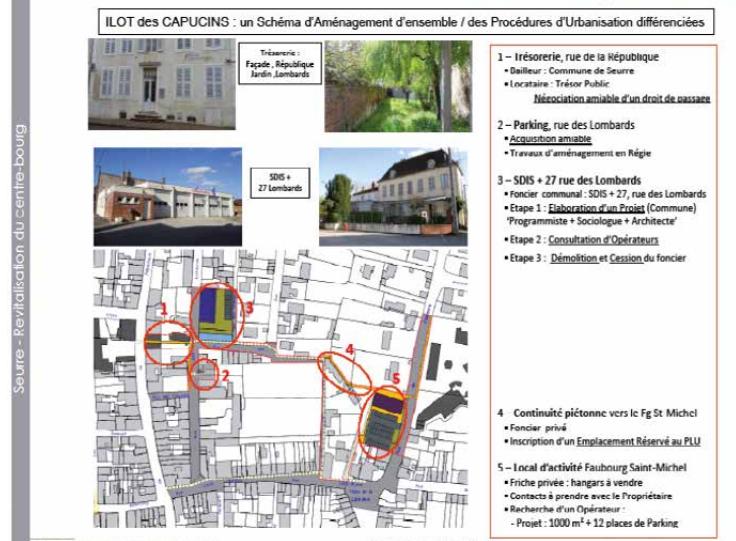
Dans ce cadre, cette convention ORT sera signée pour une période minimale de 5 ans. C'est un enjeu important car l'Etat priorisera ses aides en fonction des territoires qui auront validé une ORT.

LE PROJET
REQUALIFICATION DE LA FRICHE DU SDIS EN CENTRE ANCIEN
ÉTUDE DE PROGRAMMATION A LANCER FIN 2019

- Etude de besoins/programmation à réaliser fin 2019 (Estimation : environ 30 000€ HT)
- Programme de logements neufs en centre-bourg – surface parcelle : env. 800m²



Schéma d'aménagement urbain durable





CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

AGENCE DE SEURRE

AUTO ECOLE SEURROISE

PERMIS B - AAC - BSR

TRINQUESSE Catherine

autoecoleseurroise@orange.fr

03 80 21 11 34 - 06 07 82 90 73

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

21250 SEURRE



TOTAL

LE RELAIS DE LA SAÔNE

58 Faubourg Saint-Georges

21250 SEURRE

Tél : 03 80 21 03 19

Votre station service à proximité
Carburant TOTAL Haute Qualité, à votre service 6j/7 depuis 15 ans
Boutique spéciale 2 roues (vélos & cyclos...)



RE/MAX Négocity

l'agence immobilière qui travaille pour vous



**Votre interlocuteur pour l'achat et la vente
de terrains, appartements ou maisons**

10 Grande rue du faubourg St-Georges - 21250 Seurre
03 80 20 16 00 www.negocity.fr



**le lavage sans
effort à petit prix !**

ZA LE TERREAU DE LÉE – ROUTE DE PAGNY

Direction A36 – 21250 SEURRE

Tél. : 03 80 20 46 03



54 Rue du Faubourg Saint-Georges
21250 Seurre



DES SPÉCIALISTES DE CONFIANCE

Martin MAZABRARD
Audioprothésiste D.E.

21, rue de la République - 21250 SEURRE

Tél. > 03 80 20 44 18



VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

LOCATION DE VÉHICULES

RENAULT RENT

LOCATION DE VÉHICULE

LOCATION DE REMORQUES

ENTRETIEN / MÉCANIQUE

CARROSSERIE TOUTES MARQUES

SERVICE CARTES GRISÉS EN 15 MIN

Route de Pagny
dir. A36 à
SEURRE

www.garage-joly.fr

BOURGOGNE literie

Spécialiste de vos nuits depuis 1996

fabrication française. literie
de relaxation électrique et
sur mesure

-Livraison - débarras - service après vente-

21250 Seurre **06 07 41 41 42**

2AGE
Atelier d'Aménagement
et de Géomètres-Experts
CONSEILS LAMBERT - HUGON - GUILLEMIN

BORNAGE - DIVISION - LOTISSEMENT - COPROPRIETE



03.80.21.28.25

seurre@2age.fr

www.2age.fr



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Une modification simplifiée du PLU pour la Société Métallurgique de Seurre

Une modification du PLU pour la Société Métallurgique de Seurre

Fondée en 1945, à Poligny dans le jura, par M. Georges MAGYAR, l'entreprise G. MAGYAR se consacre d'abord à la fabrication de matériels pour l'industrie alimentaire, puis ensuite dans la fabrication d'équipements de transport de produits liquides.

En 1994, la Société Métallurgique de Seurre (SMS), filiale du groupe MAGYAR voit le jour avec l'acquisition d'un site industriel ayant appartenu à CTI, une chaudronnerie de cuves viticoles en acier inoxydable. Ce site est notamment retenu parce qu'il dispose d'un embranchement ferroviaire permettant de développer l'activité « wagons citerne ».

La Société Métallurgique de Seurre (SMS) est implantée dans la zone industrielle de La Quennecière sur un terrain d'environ 25 000 m². Elle conçoit et fabrique des conteneurs citerne, des wagons citerne et des semi-remorques citerne majoritairement en acier inoxydable, et offre ainsi à ses clients une large gamme de produits sur mesure, adaptée à leurs besoins, pour le transport multimodal de tous types de liquides. Cette usine compte environs 50 employés en CDI, et fait appel au travail temporaire quand l'activité le nécessite. Pour faire face au développement de son activité, SMS envisage la construction d'un hall de fabrication dédié à la finition des citerne, qui pourrait être construit sur le terrain où se trouve actuellement un ancien bâtiment du CEP.



Dans ce cadre, l'entreprise a fait une demande de modification simplifiée du P.L.U. sur la parcelle impactée par ce projet, d'une surface totale d'environ 3400 m², en vue du reclassement de celles-ci en « zone d'activité économique ». Cette demande a été présentée au Conseil Municipal de Seurre qui s'est prononcé favorablement dans sa séance du 19 septembre dernier. Une enquête publique devrait entériner cette décision début 2020.



Du neuf chez nos Commerçants et Artisans



A LA PETITE FAIM

A l'angle de la rue des Lombards au n°22, un snack / kebab / fast-food, (restauration rapide) géré par Farid BENKOUDAD, s'est installé depuis le 2 août dernier.

OUVERT lundi et mardi de 18h à 22h et du mercredi au dimanche de 12h à 14h et de 18h à 22h, il proposera prochainement couscous et tajins à emporter.

*Vous pouvez contacter
Farid au 06.19.01.23.56*



MARY CHAUSSURES

Un retour aux sources réussi pour Marylène ROGER qui a ouvert son magasin de chaussures depuis le 16 août au 54 rue de la République. Une gamme renouvelée avec arrivages réguliers pour femmes, hommes et enfants comprenant également des accessoires (foulards, sacs, parapluies) et des bijoux fantaisie, que vous pouvez également découvrir sur sa page facebook « Mary chaussures et accessoires ».

Ouverture du magasin du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h30.

Téléphone : 09.88.04.32.38.



L'ATELIER D'ANGÉLIQUE ET FRÉDÉRIC

Le mois d'août a vu la boulangerie-pâtisserie d'Angélique et Frédéric BATAILLARD ouvrir ses portes à l'angle de la rue de la République et rue Louis Barthou dans des locaux agrandis et rénovés. C'est une équipe de plus de 8 employés et les 2 gérants qui vous accueillent du mardi au samedi de 6h à 19h non-stop et dimanche de 6h à 13h. Ils offrent également une nouvelle gamme de services avec des formules pour le petit-déjeuner et déjeuner, et possibilité de restauration en terrasse ou à l'intérieur des locaux.

03.80.22.57.69

«L'atelier d'Angélique et Frédéric».

AU JEAN BART

Eric NALLET, chef cuisinier en retraite ayant officié durant plus de 15 ans sur Dijon, a décidé de se remettre aux fourneaux en reprenant depuis octobre dernier, le restaurant «Au Jean Bart» situé au 62 rue de la République. Dans un décor de petit bouillon lyonnais avec ses nappes et ses rideaux en vichy rouge, vous pourrez déguster des produits frais avec des formules déjeuner le midi et sa carte comprenant des pizzas du lundi au samedi de 10h à 15h et de 18h30 à 22h. Vous pourrez également vous y désaltérer le matin de 10h à 12h avec l'ouverture du bar.

A partir de mai à septembre, pour la saison estivale, l'ouverture sera en 7j/7j.

03.80.26.56.04



BOURGOGNE LITERIE

Peut-être avez-vous remarqué au 19 rue du Faubourg Saint-Georges l'enseigne familiale, «Bourgogne Literie» qui aura pris ses logements en lieu et place de l'ancien magasin de chaussures Kichos face à l'hôpital ? Depuis le début de l'automne, Steve APTEL a déménagé son enseigne pour plus de visibilité pour sa clientèle et bénéficier d'un show-room qui attire le regard des nombreux passants. Il offre toujours une large gamme en literie avec un nouveau fournisseur de Champagne-Ardenne.

Ouvert du mardi au samedi de 15h à 19h.

06 07 41 41 42

«Bourgogne Literie Seurre».

ZEROPHYTO : Labellisation réussie

La commune de Seurre a signé en 2018 une Charte d'Entretien des Espaces Publics avec la FREDON Bourgogne s'engageant à respecter les 3 niveaux au fil des années pour la mise en place du zérophyto (le zéro pesticide strict) sur le territoire de la commune.

Explications sur les 3 niveaux :

• Traiter mieux

En connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement. Cette étape passe par une mise en conformité préalable avec la réglementation en vigueur.

• Traiter moins

En raisonnant et en repensant l'entretien de tous les espaces communaux pour aboutir à la mise en place d'une gestion différenciée.

En faisant appel à des techniques d'entretien autres que chimiques et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces.

• Ne plus traiter du tout chimiquement

En interdisant toute utilisation de produits phytosanitaires à ses propres services mais aussi aux prestataires, et en invitant les habitants à suivre la démarche...

Localement la Charte est relayée par de nombreuses structures travaillant sur les thématiques de protection de l'environnement, et notamment les Comités Régionaux du Tourisme, qui y voient un outil adapté à leur objectif de réduction des risques de pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires et d'atteinte à la santé humaine. Dans ce cadre, la Charte peut contribuer à la notation du concours «Villes et Villages Fleuris», dont la grille d'évaluation intègre la thématique des intrants, notamment phytosanitaires, et la mise en œuvre de techniques alternatives.

UNE NOUVELLE INITIATIVE AU CIMETIERE

Après l'enherbement des allées avec un gazon rustique permettant de limiter les tontes à 3 à 4 passages par an, les services espaces verts de la ville ont procédé en octobre à la pose entre les tombes de bandes de sédum composé de plantes à faible pousse. Les grandes allées resteront en gravier et seront entretenues par le désherbeur mécanique acheté dernièrement qui sarcale et réaplanit le sol.

Merci aux concessionnaires, qui viendront sur les tombes de leurs défunt, de respecter le travail des agents en ne touchant pas aux bandes posées sachant que cela va leur éviter d'entretenir le tour de leur tombe, entretien qui leur incombe normalement.



UN FLEURISSEMENT SALUÉ UNANIMENT

On ne pouvait que s'émerveiller devant le chatoiement de couleurs et la profusion des fleurs lorsque l'on arrivait ou sortait de la ville en passant sur le pont de la Saône ! Unanimement plébiscité par les administrés et par les touristes via des messages reçus sur la boîte mail de la mairie, mais également par la commission des villes et villages fleuris, les élus remercient et félicitent l'équipe espaces verts pour leur investissement en faveur du bien-être des Seurrois et à leur qualité de vie. Avec la mise en place des végétaux cet hiver qui va finaliser la rénovation de la Rue de la République, la 2^{ème} fleur est l'objectif pour 2020 !



La **Cave de Bourgogne**
 Jean BOYER
 06 80 53 16 58
 Dégustation - Vente
 Vins de propriétaires Récoltants
 à SEURRE - 03 80 21 10 08
 Rue de la République

SEURRE ÉLECTRO
 DAVID FREGA
 ÉLECTROMÉNAGER
 IMAGE / SON / MULTIMÉDIA
 ANTENNE
 VENTE - LIVRAISON - INSTALLATION - DÉPANNAGE
 59 Rue de la République - 21250 SEURRE
 Tél : 03 80 20 44 53
 d.frega@aliceadsl.fr

SARL DUMONT ET BERT

 Menuiseries – bois – PVC – alu – escaliers – agencements
 cuisines – bains – automatisme – volets roulants
 Tél. : 03 80 21 11 73
 21250 Pouilly-Sur-Saône
 Mail : menuiseriedumont.bert@wanadoo.fr
 Site internet : www.menuiserie-dumont-bert.fr

Menuiserie COTTONE
 Pose de cuisine et bain • Fenêtres alu, bois, PVC • Volets • Avancées
 Terrasses bois • Bardages • Parquets • Dressings • Agencements
06 15 36 61 20
menuiserie.cottone@orange.fr

BOURGOGNE COPIE C'PRO
 AGENCE DE CHALON
 Z.A. La Gallière - CRISSEY - CS 60040
 71102 CHALON SUR SAÔNE
 AGENCE DE DIJON
 14 rue du Golf 21800 QUETIGNY
03 85 97 27 27
**IMPRESSION
 INFORMATIQUE
 TELECOM**
www.cpro.fr

ETS CHRISTIAN BORDES
 Pompes funèbres • Marbrerie • Chambres Funéraires
 7j/7 - 24h/24
 Organisation d'obsèques
 Monuments - Caveaux
 Contrats d'obsèques
 Rue du 8 Mai 1945
 21250 Seurre
 Tél 03 80 21 03 20
 6-8 rue Roger Duchet
 21200 Beaune
 Tél 03 80 22 29 07 - Fax 03 80 22 60 88
 E-mail : contact@etsbordes.fr



Energie Renouvelable
Dominique Lévéque
Plomberie Chauffage
Sanitaire - Entretien - Dépannage
21250 CHAMBLANC
Tél: 03 80 20 49 46 - 06 15 19 58 86
sarl-dlpc@orange.fr - www.sarl-dlpc.com

Espace Cindy
 50 rue de la République
 21250 SEURRE
03 80 21 11 89

BAR DU CENTRE
Chez GREG
 SEURRE

 Ouvert tous les jours
 45, rue de la République - 21250
 Tél : 03 80 21 15 29

RESTAURANT PIZZERIA
JEAN BART
 Ouvert du Mardi au Samedi Midi & Soir
 (période du 1^{er} Octobre au 31 Mars)
 62 Rue de la République - 21250 Seurre
 Ouvert du Mardi au Dimanche Midi & Soir
 (période du 1^{er} Avril au 30 Septembre)
03 80 26 56 04

Pascal CAUSERET - Laurent KEIGNART
 Agents généraux
Assurances & Placements
Particuliers & Professionnels
 PME, PMI, Commerçants, Artisans,
 Professionnels de santé
 39 rue de la République 21250 SEURRE
 03 80 21 12 25

AVIVA
 POINT CONSEIL
afér

AGENCE IMMOLYS
 64, rue de la République - 21250 SEURRE
TRANSACTION - LOCATION - SYNDIC - GERANCE
immolys212@wanadoo.fr
www.immolysbeaune.com
 Tél : 03 80 21 10 46 - Fax : 03 80 21 09 44 - Mob. 06 47 99 47 21



Saveurs d'Automne

Arrivée Tour de la Côte d'

14 juillet



Concours de pêche enfant
Présentation du projet Quai Nord



RETR



Fête patronale



Forum des Associations





Concert Bach



Triathlon



Fête de la Pomme

Fête foraine - Lancer de ballons



OSPECTIVE



Gala de Danse



Motonautisme



Anniversaire de la libération



Automne musical



INFORMATIONS MUNICIPALES

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

- Fixation redevances communales 2020
- Fixation tarifs campings 2020
- Subvention exceptionnelle Tour Cycliste Côte d'Or – 1^{ère} étape arrivée à Seurre le 9 août 2019
- Subventions annuelles et exceptionnelles aux associations
- Souscription d'un emprunt pour projet réhabilitation salle Marcel Pillet et requalification du centre-bourg Rue de la République
- Abrogation de la taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles
- Revitalisation centre-bourg – instauration prime primo-accédant
- Acquisition terrains rue des Lombards – création parking
- Subvention exceptionnelle école élémentaire Cité Verte – opération « foot » en milieu scolaire génération 2024
- Subvention exceptionnelle Triathlon Club Seurrois championnat du monde Xterra
- Acquisition parcelle route de Pouilly au Département – projet parking camping
- Requalification Quai du Nord – demande de subvention au Département, Région, Etat et Europe
- Eglise Saint-Martin – choix maîtrise d'œuvre

INTERCOMMUNALITE

- Approbation modification statuts Communauté de Communes Rives de Saône – version n° 11
- Rétrocession compétence eaux pluviales et transfert de la compétence mercredi périscolaire – approbation rapport de la CLETC

URBANISME - TRAVAUX

- Ursulines – approbation protocole transactionnel sinistre effondrement centre culturel.
- Réfection des portes d'entrée de la mairie et de la mission locale
- Création et dénomination de la Place du Commerce
- Approbation modification PLU n° 4 – pour création nouvelle ZAE
- Approbation modification simplifiée PLU n°2 – projet extension SMS MAGYAR

VIE DE LA CITÉ

- Convention avec Fredon Bourgogne zéro pesticide – charte niveau 3
- Cimetière – gestion des cimetières sans pesticides

S E R V I C E S

- SNCF : vœu pour implantation guichet SNCF à la MSAP
- Police municipale : création du service municipal des objets trouvés
- Hospices civils de Beaune : motion contre le projet de réorganisation de la filière gériatrique
- Trésorerie : projet nouveau réseau de proximité motion contre nouvelle organisation DGFIP

ACCUEIL SECRÉTARIAT MAIRIE : UNE NOUVELLE ARRIVÉE

A près plus de 20 ans passés à l'accueil du secrétariat de mairie, au 1^{er} septembre dernier, Madame Corinne BOUATTOUR a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Suite à ce départ et depuis le 9 septembre, cette dernière est remplacée par Madame Maria-Lourdes BABA-SASA, qui après quelques années dans différentes petites collectivités, a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en intégrant une collectivité d'une taille plus importante telle que Seurre.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions qu'elle saura assurer avec rigueur, sérieux et efficacité.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1er tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Vous pourrez retrouver toutes les modalités d'inscription et les pièces justificatives à fournir sur le bulletin Info'Seurre d'octobre 2019 qui est en ligne sur le site internet de la ville de Seurre.

Les électeurs sont également appelés à désigner les conseillers communautaires (les premiers des

listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités) en même temps que les conseillers municipaux qui sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Depuis les élections de 2014, le scrutin de liste est proportionnel à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à

la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.

De même, au vu du nombre d'électeurs, nous avons donc deux bureaux de vote. Pour les élections municipales, les bureaux seront implantés l'un à l'école élémentaire de la Cité Verte et l'autre à la salle des fêtes (en lieu et place des bains-douches). Les horaires seront communiqués dès parution de l'arrêté de convocation des électeurs.

Aides à Domiciles en Milieu Rural

Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'association de service à domicile ADMR a été fondée en 1945. L'ADMR intervient dans plusieurs domaines :

- L'aide à la vie quotidienne (ménage, repassage, bricolage etc.)
- Le soutien à la vie familiale (crèches, soutien scolaire à domicile etc.)
- La santé (services de soins à domicile)

L'ADMR est organisée en associations locales autonomes. Chacune d'elle intervient sur un territoire déterminé. L'ensemble de ces associations adhèrent aux fédérations départementales qui jouent un rôle de soutien logistique et de représentativité auprès des collectivités locales et des organismes sociaux. Les fédérations départementales sont elles-mêmes regroupées au sein d'une union nationale.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) assurent au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage). Les services d'aide à domicile ne peuvent pas se substituer à l'infirmière (l'auxiliaire de vie sociale peut effectuer une aide à la toilette mais pas de soins).

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile s'adressent à toute personne en retraite, aux personnes dépendantes et aux personnes handicapées. Une aide-ménagère se rend quotidiennement auprès des personnes âgées, les libère des contraintes d'hygiène et prend en charge le ménage et le repassage à domicile, selon leurs habitudes et leurs exigences.



L'ADMR et son antenne locale de SEURRE

Elle se situe au 22 rue du Faubourg Saint-Georges depuis octobre 2018 dans de nouveaux locaux aménagés. Présidée par Nicole DUJARDIN et son conseil d'administration, l'association emploie 11 aides-soignantes et dispose de 2 employées de la fédération ADMR Chenôve ayant en charge la gestion de l'antenne locale avec plus de 250 foyers bénéficiaires :

- Dominique SIMON : assistante technique/administrative
- Séverine DORGET : infirmière coordinatrice des Services Infirmiers à Domicile (SSIAD)

**Vous pouvez les joindre au 03 80 20 49 58
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30
à 17h30 sauf le mercredi après-midi.**

Une permanence physique au local est assurée les :

- **Mardi de 14h à 16h30**
- **Jeudi de 9h à 12h**
- **Vendredi de 14h à 16h30**



Mais c'est aussi d'autres possibilités de prestations

D'autre part, à Seurre, il existe un portage de repas à domicile ainsi que Domicile Services pour des travaux divers (jardinage, ménage, repassage, garde d'enfants, ...) effectués à domicile chez les particuliers, dans les collectivités, les entreprises, par des personnes en recherche d'emploi.

L'antenne est ouverte tous les mercredis au local du 22 Faubourg Saint-Georges.

Pour information, la Halte-Garderie Frimousse située rue du 19 mars 1962 à Seurre est gérée administrativement par l'ADMR-antenne de Dijon. Cet établissement d'accueil collectif accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans avec une capacité d'accueil de 20 places.

- **Contact : 03.80.21.15.53.**



Beauteuse Pâtisserie
Le Fournil d'Emilie
 M. & M^{me} OLIVIER
 15, Grande rue du faubourg Saint Georges
 21250 SEURRE
 Tel : 03 80 26 86 89
 Ouvert tous les jours de 5h à 19h non-stop
 Sauf le dimanche : 5h - 13h
 Mercredi : Fermeture

101-102 FLEURS - CADEAUX
Coccinelle Fleurs
 Bouquets, compositions, plantes...
 Cadeaux, déco, espace funéraire...
 Toutes occasions, naissances, mariages...

17 rue de la république
 21250 Seurre
 Tel : 03 80 21 13 31



AGIR ENSEMBLE AUTREMENT

→ Vous souhaitez

- Apporter un soutien actif et concret au développement local ?
- Construire une banque différente ?

Devenez sociétaire !
 de votre Caisse locale de Crédit Agricole

Agence Crédit Agricole de Seurre
 39 bis, rue de la République

 Tél. : 03 80 21 00 86
 APPEL NON SURTAXÉ

Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. 775 718 216 RCS Troyes. N° ORIAS 07 019 188.

**Vous avez un projet d'habitat ?
 Nous aussi :-)**

Location
 Vente
 Appartements
 Pavillons



Agence de Beaune 0 810 021 000
 1 A rue Marie Noël Service 0,06 €/min + prix appel



AUTOCENTRE EUROPE
 21250 SEURRE Tél 03 80 20 49 19
 www.autocentre-europe.com

Vital Form
 03 45 46 50 09

Cours collectifs
 Musculation
 & Cardio
 Cross Training
 Combat Training



www.vital-form-seurre.fr

Marbée
 salon de coiffure

90 rue de la République
 21250 SEURRE 03 80 21 12 95

Top Coiffure
 76, Rue de la République
 21250 Seurre
 03 80 20 36 94
 Nous vous accueillons :
 Mardi/Mercredi/Jeudi : 9H - 12H / 14H-18H
 Vendredi : 8H-18H30
 Samedi : 8H-16H
 SALON CLIMATISÉ

Restaurant


Au Bon Accueil
 Chef Eric CROT

Tél. / Fax. 03 80 21 12 32 - 21250 SEURRE
 fermé le lundi soir

les Myosotis
 Créations Florales

SYLVIE
 Fleuriste Décoratrice
 Tél. 03 80 21 12 06

71, rue de la République - 21250 SEURRE


Coin Dog
 Céline
 salon de toilettage canin et félin
 vente d'accessoires et de produits

10, rue de Beaureing - 21250 SEURRE
 Tél. : 03 45 63 53 43 - www.toilettage-coindog.fr

**CYCLES et
 MOTOCULTURE**
 MINET SERGE

35, rue de la République
 21250 SEURRE

Tél / Fax :
 03 80 21 10 73

Anthony DE HAESE



Peinture INTERIEUR / EXTERIEUR
 Cloisons sèches - Isolation
 Revêtements sols et murs

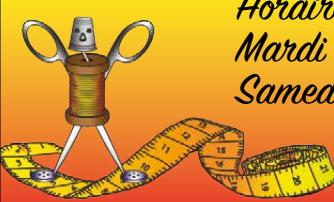
6, Rue de la Renardière
 21250 SEURRE

Tél: 06 75 08 20 76
 mail: dehaese.anthony@orange.fr

La couture de Laure
 36 place de la libération - 21250 Seurre

Nouveau rayon mercerie

Horaires d'ouverture:
 Mardi au Vendredi: 14h à 18h
 Samedi: 9h à 12h
 Tél : 06 59 59 16 90



Église Saint-Martin

Notre église est le monument le plus représentatif de la vie de la cité. Elle porte, à l'extérieur comme à l'intérieur, les stigmates des vicissitudes de l'histoire.

C'est dans cet édifice qu'en mai 1278, la charte fondatrice de la commune a été signée par Philippe II de Vienne en présence du duc de Bourgogne, Robert II de Rouvres. La confirmation de ces franchises en 1341 verra l'acquisition par la ville de ses armoiries et de sa devise.

Le portail à arc brisé et la rosace de six mètres de diamètre sont de la fin du XIVème siècle (1399). Jusqu'au XVème siècle, les chapelles seront ajoutées, dont celle à l'angle sud-ouest avec sa tête d'agneau annotée « l'an 1411 ».

En 1473 les Suisses provoqueront un incendie. En 1479 ce sont les Comtois qui mettent le feu et qui, en 1559 incendieront le clocher pointu de l'époque et le petit clocher campanile à horloge situé à l'avant de la façade. Lors de la Ligue (1576-1594) puis de la Fronde (1648-1653), le bâtiment souffrira beaucoup des bombardements des divers sièges de la ville.

Le chevet plat du chœur est agrandi en trois pans de 1690 à 1691. Le 18 juillet 1730, la foudre incendie et détruit le clocher du campanile. De 1742 à 1744, Charles Lemoisne fait édifier le clocher actuel avec son dôme ainsi que le lanternon qui le coiffe. Les quatre piliers de la croisée sont consolidés par des arcs-boutants pour solidifier l'édifice. Ils seront refaits en 1880 et des balustrades en fer seront ajoutées pour éviter leur écartement. Deux d'entre eux seront repris en 1978 et 1979 pour les consolider à nouveau. Les trois magnifiques vitraux du chœur, réalisés par le maître verrier Edouard-Amédée Didron de Paris, datent de 1881. Il est à noter qu'il a réalisé des œuvres à Notre-Dame de Paris, de Dijon, de Beaune et à Saint-Bénigne. Plus près de nous, les cloches seront électrifiées en 1956 et la rosace refaite en 1991.



LE CALENDRIER ÉTABLI

Le diagnostic, ainsi que le rapport estimatif des dépenses établis par Monsieur Dominique JOUFFROY, architecte, prévoit un phasage des travaux en plusieurs tranches sur un montant prévisionnel de base des travaux s'élevant à 1 094 464 € HT hors options.

La fin d'année 2019 et l'année 2020 permettraient à l'architecte de déposer le projet définitif ainsi qu'à la ville de déposer les dossiers de demandes de subventions. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a déjà été saisie sur la base du calendrier ci-dessous.

Le chantier se déroulerait en 3 phases :

- 1- Première phase extérieure qui débuterait en 2021 d'un montant estimatif de 294 392 € HT
- 2- Seconde phase extérieure qui débuterait en 2022 d'un montant estimatif de 335 608 € HT
- 3- Phase intérieure qui débuterait en 2023 d'un montant estimatif de 464 464 € HT

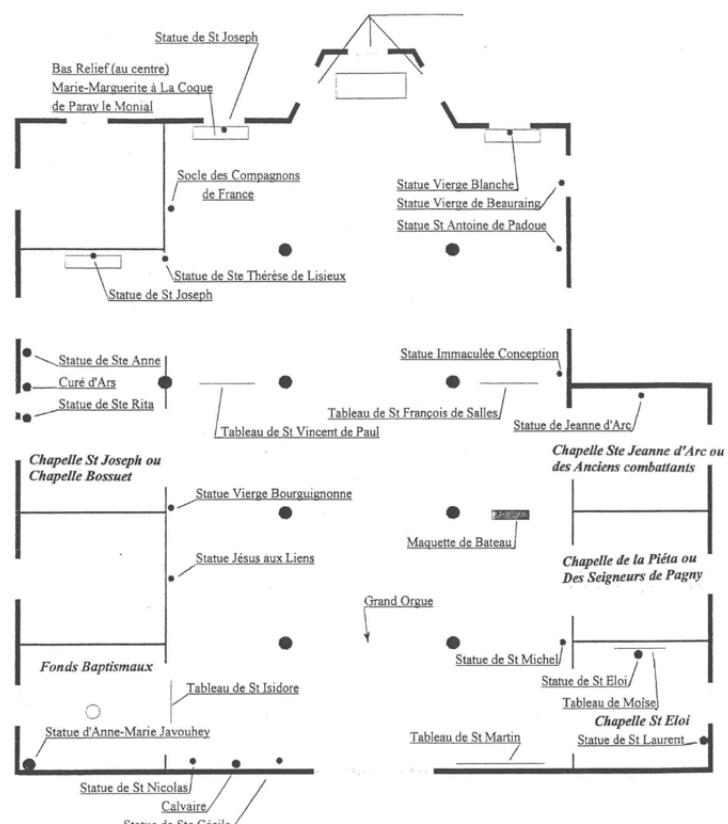
Les missions de l'architecte sont définies ainsi :

Une Mission maîtrise d'œuvre générale en deux tranches : 97 530 € HT

- Tranche n° 1 – ferme (superstructures et façades) : 50 815 € HT
- Tranche n° 2 – ferme (intérieurs) : 46 715 € HT

Une Mission de coordination sécurité et protection de la santé : 6 350 € HT

- Phase étude n° 1 : Superstructures et façades : 3 650 € HT
- Phase étude n°2 : intérieurs : 2 700 € HT



LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN EST LANCÉE

Le 31 mars 2015, le Conseil Municipal approuvait le principe de rénovation de l'église communale Saint-Martin selon le programme présenté par l'architecte, M. Jouffroy.

A la suite du dossier de revitalisation centre-bourg mais également en raison de l'état de vétusté très avancé de la salle de Sport Marcel Pillet, l'équipe municipale a dû faire des choix et ainsi prioriser ses actions. Les travaux sur l'église ont donc été repoussés.

Cependant, les bonnes subventions obtenues lors des travaux de requalification la rue de la République mais également lors des travaux de la salle Marcel Pillet, ont permis à la ville de Seurre de garder des marges de manœuvre.

C'est ainsi que la réfection des Quais du Nord pourra avoir lieu, tout comme la reconstruction du Centre Culturel des Ursulines sur fonds propres.

Le financement du programme de rénovation de notre Eglise Saint-Martin se réalisera après obtention des subventions et éventuellement un emprunt.



Bientôt un Bric à Brac à Seurre

L'insertion professionnelle au service de la réduction des déchets, de l'économie circulaire et du lien social.

Bientôt un Bric à Brac à Seurre !

Avec le développement du « consommer autrement », dans une société qui doit prendre en compte l'effet de ses activités sur son environnement et dans la cadre de politiques publiques visant à la réduction des déchets, le dispositif SDAT-asco apporte sa pierre à l'édifice.

Inscrit dans une démarche éco-responsable, le chantier d'insertion SDAT-asco, conduit déjà de nombreuses actions en vue de la réduction des déchets au sein du Musée de plein air Etang Rouge : ateliers compostage, éducation à la nature et au développement durable, éco-pâturage. La structure souhaite diversifier encore son activité en ouvrant un « Bric à Brac » à Seurre.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la démarche écoresponsable de l'association sur le territoire. Il s'agit de créer une offre d'objets de seconde main à bas coût, au bénéfice des administrés du territoire dans une logique d'économie circulaire. La Communauté de Communes Rives de Saône met à disposition les locaux de l'ancienne cantine Dinet et soutient cette démarche.

Nos déchets sont nos ressources.

Il s'agit de donner une deuxième vie à nos objets du quotidien. Ce qui ne nous sert plus peut être utile à d'autres, ce qui est passé de mode peut être transformé, ce qui n'est plus indispensable peut changer d'usage : participons ainsi à réduire le gaspillage et les coûts de traitement des déchets.



Objectifs

- Donner une deuxième vie aux objets collectés à l'occasion des vidages de maison, collecte d'encombrants, dons de particuliers, successions, etc.
- Créer une offre de mobilier bon marché sur le territoire.
- Générer un support d'activité nouveau en termes de compétences pour les salariés en insertion.
- Créer un lieu de rencontre, de lien et de mixité sociale.



Une ouverture hebdomadaire :
pour le démarrage de son activité,
le magasin sera ouvert :
Chaque jeudi, en continu, de 10h à 18h
à compter du 12 décembre 2019
9 bis Grande rue du Faubourg Saint Michel à Seurre



L'insertion professionnelle

Au Bric à Brac vous pourrez :

- Acheter des objets de deuxième main : mobilier, bibelots, livres, vêtements, vaisselle, disques, etc.
- Echanger des infos autour du relooking de meuble de récup'.
- Partager un café, une crêpe, une gaufre dans l'espace convivialité.

L'offre de service

Au-delà de l'activité de valorisation et de vente, l'équipe du Bric à Brac propose dès aujourd'hui sur devis des prestations de débarras, de transport de mobilier et de nettoyage de logement.

2020, une première année expérimentale. Bien que les premières ventes aient démarré depuis plusieurs mois, elles restaient limitées. L'année qui arrive voit le magasin prendre une autre dimension puisqu'il est ouvert à tous les publics et se veut un lieu d'échange et de rencontre. Au terme de cette première année pleine, viendra le temps du bilan, qui donnera des éléments concrets permettant de dessiner des perspectives en lien avec les acteurs du territoire. A moyen terme une deuxième journée d'ouverture pourra être envisagée en 2020.



Les pistes de développement

L'expérimentation de cette année 2020, le projet pourra ouvrir à de nouvelles activités au service du territoire avec le soutien des collectivités : cette expérimentation pourrait permettre d'évaluer l'opportunité de s'engager dans un projet plus conséquent de « ressourcerie ».

- Traiter les flux d'encombrants en lien avec les déchèteries du territoire.
- Traiter les encombrants des bailleurs sociaux implantés localement.
- Créer un point de vente de produits locaux (miel, jus de pomme).
- Créer des ateliers d'échanges de savoirs, une bricothèque,...





Accordéonnistes Seurrois

Le samedi 15 juin 2019, après 60 ans d'existence, les accordéonnistes seurrois donnaient leur dernier gala avec l'orchestre « *Tango Felicidad* » et un couple de danseurs de tango argentin. Leur belle devise « *Le soleil brille pour tout le monde* » venait de perdre une partie de son éclat, hélas !

Créée en 1959, à l'initiative d'Edmond BRÜCKER, l'association connaîtra diverses fortunes, allant de 6 musiciens jusqu'à ... une soixantaine en 1979. A sa suite divers présidents prendront le flambeau : Messieurs Marcel GÉNIAUX, Jacques VIOLETTE, Guy MASUYER, Daniel OLIVRY, Roland TERRAND en 1997, Bernard JACQUEMIN, Madame Jacqueline LÉVÈQUE pour terminer à nouveau avec Bernard JACQUEMIN.

Tony FALLONE (père) fut le premier directeur musical, suivi en 1971 par Jean-Claude RICHARD jusqu'en 2006. Puis ce sera Jean-Marc BÈCHE ; pour finir depuis 2012 par Patrick BULLIER, musicien professionnel, élève de Tony FALLONE.

En soixante ans d'existence, 300 élèves furent formés, dont cinq professeurs enseignants, encore aujourd'hui, l'accordéon est issu de leurs rangs. Ce sont, Béatrice, Patricia et Carine BLANCHOT, Christiane VOISIN et Marie-Claude THURILLAT-CHEVAUX (qui enseigne à l'école Tony FALLONE de Dijon et de Beaune). Un nombre significatif d'élèves iront au concours national à Paris. Tony FALLONE et André ASTIER créeront même une marche spécifique des « accordéonnistes seurrois ». Éric BOUVELLE, accordéoniste reconnu, écrira aussi « *Seurre en fête* ».



C'est une page de notre vie associative qui se tourne. Les Seurrois se souviendront de la soirée choucroute annuelle avec des ensembles prestigieux invités. La fête de la musique, la Sainte-Cécile, les concerts sous les marronniers ou à l'Hôpital pour les personnes âgées ainsi que tant d'animations dans les villages des environs, resteront longtemps dans l'esprit de nos concitoyens.

Merci pour tout le plaisir musical et dansant que vous nous avez donné pendant tant d'années.





66 RUE DE LA REPUBLIQUE - 21250 SEURRE Tél. 03 80 20 33 26
 8 RUE COLONEL REDOUTEY - 21130 AUXONNE Tél. 03 80 39 06 65
 Alain LOCATELLI Gérant 06 72 21 22 81
 Mail : izopremium@orange.fr site : www.izopremium.fr

Tel
 06
 25
 47
 68
 64

Bourgogne
 & Lounge

Concert



Bourgogne Concert & Lounge

Route de Pagny le Chateau

6C - Z.A Terreau de Lee 21250 Seurre

RGE 
**chauffage . climatisation
 plomberie . énergie nouvelle**

6A, rue Terreau de Lee 21250 SEURRE
 8, rue de la République 71350 VERDUN SUR LE DOUBS
03 80 21 03 14
www.bernardblois.com
 email: contact@bernardblois.com

RGE
QualiBois 
RGE
QualiPac 

bi1 
supermarché
Mon choix économies

ZI «le terreau de lée», 21250 SEURRE
Tél: 03 80 21 17 89 - bi1.seurre@schiever.fr

Ouvert du LUNDI au SAMEDI
 de 8:30 à 19:30 et le DIMANCHE de 9:00 à 12:00

Bourgogne Vap
 06 25 47 68 64
contact@bourgogne-vap.com




Magasin spécialisé
 Cigarette électronique
 Cave à bière - Lounge

Bourgogne VAP

Route de Pagny le Chateau
 6C - Z.A Terreau de Lee 21250 Seurre

L'épicier
FAUBOURG DES SAVEURS
 Epicerie fine - Spécialités régionales
 Crèmerie - Bar à fromages
WWW.FAUBOURG-DES-SAVEURS.COM
 57, rue de la République - 21250 SEURRE
 03 80 20 71 70 / contact@faubourg-des-saveurs.com



VOG'COIFFURE
30 RUE DE BEAURAING
21250 SEURRE



TEL : 03 80 21 16 22

Entreprise TAITURIER Roger
 Artisan zingueur

26 rue des Écoles
 21250 SEURRE
 03 80 20 36 32



Prothésiste ongulaire diplômée expérimentée depuis 2010.

Maryline Lynongles
 06 66 32 30 09
 5 Rue de Beauraing - 21250 SEURRE
 Prestations sur rendez-vous dans mon salon au centre-ville.



CENTRE DE LUXOPUNCTURE
 Isabelle POLO

Perte de poids, ménopause, tabac, relaxation

1 rue Bossuet 21250 Seurre
 06 26 80 26 66




L'association SAÔN' ET JAZZ vient d'être créée.

Cette formation musicale issue d'un groupe d'amis s'est agrandi et avait besoin d'un local de répétition pour se structurer et pouvoir répéter dans de bonnes conditions.

La mairie a reçu très favorablement cette demande et l'association occupera le local laissé vacant depuis peu par les Accordéonistes Seurrois. L'association comprend une formation de quatre musiciens « FEELING COOL QUARTET » dont le répertoire est composé de reprises personnalisées de titres des années 60 à 80. Vous pourrez profiter de leurs prestations pour vos Apéro-Concerts dès le mois de janvier.

INFORMATIONS de la GENDARMERIE NATIONALE POUR VOTRE SECURITE

En cas de visite d'agents des eaux, électricité, gaz,.... :

- N'ouvrez que si vous avez été prévenus de leur visite
- Demandez-leur de vous présenter une carte professionnelle ou un ordre de mission
- Soyez vigilants et ne laissez jamais entrer une personne seule chez vous sans surveillance

En cas de démarchage :

- Ne signez rien
- Demandez un délai de réflexion
- Ne donnez jamais d'argent



Quelques règles de sécurité :

- N'ouvrez jamais à un inconnu
- Fermez vos portails, portillons, portes et fenêtres
- Dissimulez vos valeurs
- Gardez un minimum d'argent chez vous
- Ne donnez aucune information personnelle avec votre ordinateur ou votre téléphone fixe ou portable

En cas de suspicion ou si vous avez été victime de méfaits, composez immédiatement le 17.

RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) est venue remplacer la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE). Elle concerne les propriétaires d'immeubles neufs réalisés postérieurement à la mise en service du réseau ou les propriétaires ayant réalisé des travaux d'extension ou d'aménagement ayant pour conséquence de produire des eaux usées supplémentaires. Elle s'élève à 850 € sur l'ensemble du territoire communautaire et fera l'objet d'une facturation unique établie par la Communauté de Communes Rives de Saône



Les activités de l'association vont se développer et proposer des demi-journées musicales pour les musiciens amateurs voulant faire connaissance du JAZZ et du BLUES, rencontrer d'autres musiciens pour pratiquer ensemble ces styles musicaux un peu oubliés dans la bonne humeur et la convivialité.

Marie-Christine CAMPANA : chant

Philippe SIGU : basse et guitare

Franck AUBRY : guitare

Ludovic LIGNIER : batterie

Contact : saonetjazz.seurre@orange.fr



MAISONS ET BALCONS FLEURIS PALMARÈS 2019

Comme de coutume, les participants au concours des maisons et balcons fleuris ont été reçus en mairie ce 26 novembre pour récompenser les lauréats. Le pot de l'amitié a clôturé la remise des prix afin de remercier l'ensemble des inscrits qui participent à l'embellissement de la ville de Seurre.

Catégorie BALCONS

- 1 - Josette VERPEAUX, 5 rue faubourg Chamblanc
- 2 - Chantal CUENIN, grande rue du faubourg Saint-Georges
- 3 - LE GRILLARDIN - Monsieur Marchal, 5 grande rue du faubourg Saint-Georges

Catégorie MAISONS

- 1 - André RATEAU, 17 rue du Meix
- 2 - Nicole COLLET, 35 rue du Meix
- 3 - Jacques GUICHARD, 4 allée des Glycines

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Rue du 8 Mai 1945 – 21250 Seurre
03 80 26 04 33



TAXI AMBULANCES
DUVERNOIS



9 rue de Lanthes - 21250 SEURRE - AGRÉÉE 88180

03 80 21 09 12 - Fax 03 80 20 35 11

MAÇONNERIE COUVERTURE RÉNOVATION S.A.R.L MUGNIER-LONJARET Christian

Maçonnerie - Terrassement
Couverture - Rénovation

Z.A "LE TERREAU DE LEE"
21250 SEURRE

Tél : 03.80.21.03.75
Mobile : 06.83.42.70.00
Mail : mugnierlonjaret@orange.fr

as AUTO SÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

MIKAËL BARBIER

Responsable Centre, Contrôleur

AUTO CONTRÔLE
SEURROIS

ROUTE DE PAGNY 21250 SEURRE
06 31 82 98 18

03 80 21 08 72
autocontroleseurrois@orange.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Auto Sécurité.

ZÉRO
RESTE À CHARGE

TIERS PAYANT

Notre objectif est de vous proposer un devis qui correspond à vos besoins, et dont le coût sera sans reste à charge ou presque, après les remboursements.*

*voir conditions en magasin

Midol-Monnet
OPTICIEN CONSEIL

SEURRE / NUITS-SAINT-GEORGES

Intermarché
SUPER

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

**LE MOINS CHER
DE SEURRE**

le DRIVE
Intermarché

SEURRE

Rue Faubourg Saint Georges - Tél. 03 80 21 25 25
Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30

Intermarché
SUPER

SEURRE

Les avantages

Profitez des remises du web

Le moins cher de Seurre

TAXIS RIVES DE SAONE
Transports Médico-sociaux Assis Conventionnés

Successeurs des Taxis FLIPPE, à votre service depuis 1976

Taxis toutes distances

Transport Assis Professionnalisés

Tél. 03 80 20 37 02

11 rue de L'Eglise - 21250 Chamblanc - taxisrivesdesaone@sfr.fr

S.A.R.L lapierre
électricité générale

21250 Broin
21110 Fauverney
03 88 45 91 30
contact@sarl-lapierre.com
www.sarl-lapierre.com



Place de l'Hôtel de Ville – 21 250 Seurre

03 80 21 15 92

facebook.com/mairiedeseurre

www.seurre.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 30

mercredi : 8 h 30 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00

Ville de
Seurre
entre
Saône & Bourgogne

